

Saint-Égrève

le journal

N° 269

JUILLET/AOÛT 2020



DOSSIER

TOUT SUR LE NOUVEAU

Conseil **municipal**



édito

Laurent Amadiou
maire de Saint-Égrève

sommaire n°269

3-7 | les actualités

Natation synchronisée (au niveau métropolitain)

Canicule, le CCAS veille

Vacances locales



Chères Saint-Égrévoises, chers Saint-Égrévois,

Dimanche 28 juin, une page de l'histoire politique de la commune s'est refermée et une nouvelle s'ouvre.

D'abord, je tiens à saluer avec sincérité le travail accompli par mes prédécesseurs depuis Paul Giraud, en passant par Jean Balestas ou Jean-François Delahais puis Robert Fiat, Catherine Kamowski et Daniel Boisset. C'est ce dernier qui m'a remis lors du 1^{er} conseil municipal l'écharpe tricolore, symbole pour celui qui la porte de l'autorité et du pouvoir émanant de la République. Cette écharpe, je l'ai moi-même remise ensuite aux neuf nouveaux adjoints.

Je remercie les 4516 votants de s'être déplacés le 28 juin pour choisir leurs représentants locaux. Merci aux 2635 personnes qui ont choisi la liste Ensemble pour demain et nous ont placés en tête avec 59,32% des suffrages exprimés à l'issue d'un second tour qui s'est déroulé dans des conditions particulières.

Je souhaite vous dire que je serai le maire de tous les habitants, y compris ceux qui ne nous ont pas choisis et ceux qui se sont abstenus.

La ville de Saint-Égrève qui n'était encore qu'un ensemble de hameaux et de terres agricoles au début des années 50 s'est métamorphosée pendant ces 70 dernières années pour devenir ce qu'elle est aujourd'hui : une ville de 16 000 habitants, avec une multitude de quartiers agréables à vivre et dotée d'équipements de qualité nous permettant de bénéficier d'un haut niveau de services publics.

Avec son point culminant à 1298 mètres d'altitude et forte de ses 38 quartiers ou lieux-dits, Saint-Égrève est la commune que nous aimons. En tant que nouveau maire, ce sera un honneur, avec mon équipe, de tout mettre en œuvre pour garantir notre qualité de vie et relever les défis majeurs de ce 21^e siècle. Nous aurons la tâche difficile d'inventer la ville de Demain.

Nous avons entendu les difficultés ressenties ou réelles concernant l'urbanisme, le dialogue, la tranquillité publique et l'absolue nécessité d'adapter notre ville aux changements climatiques ainsi que le développement des solidarités. Cette feuille de route commence pour nous dès aujourd'hui !

L'ensemble des élus de la majorité et moi-même, nous vous souhaitons un bel été, même sans feu d'artifice puisque celui-ci est reporté à la rentrée à cause de la crise sanitaire. Je vous donne donc rendez-vous en septembre lors de la fête des associations qui se prolongera jusque tard dans la soirée !

Très bel été à vous toutes et tous

Laurent AMADIEU

| dossier 8-11

Démocratie locale

Tout sur le nouveau conseil municipal



| les loisirs | 2

Événements

Les associations font leur grande rentrée

Report du feu d'artifice



13 Expression politique

14 Info pratique

15 Petites annonces



Dépôt légal : juillet 2020

Hôtel de Ville, CS 40120- 38521 Saint-Égrève, 04 76 56 53 72

Journal municipal de la Ville de Saint-Égrève tiré à 8 900 exemplaires sur papier PEFC avec encres végétales

Directeur de Publication : Laurent Amadiou

Rédactrice en chef : Amandine Venet ■ Rédaction : Amandine Venet, Bruno Gimmig

Secrétariat de rédaction : Stéphanie Dellasanta ■ Secrétariat : Elodie Durand

Maquette : service communication

Mise en pages : Thierry Lemaître, Le Grand-Lemps ■ Impression : Imprimerie du Pont de Claix

Régie Publicitaire : Publi-Z, Saint-Martin-d'Hères ■ Distribution : Géo Diffusion, Grenoble.



Natation synchronisée (au niveau métropolitain)



TENNIS A NEUF : pendant l'été, la ville rénove les courts de tennis découverts n°5 et 6 de Fiancéy. Ce chantier, d'un montant d'environ 180 000 euros, se poursuit jusqu'au 6 septembre

C'est avec un plaisir non dissimulé que les Saint-Égrévois ont pu retrouver, mercredi 1^{er} juillet, les bassins de la piscine des Mails. Retardée pour raison sanitaire, la réouverture de l'équipement a pu se faire (tous les jours de 10h à 20h) moyennant la mise en place de certaines mesures barrières telles que la réservation sur des créneaux horaires définis, une capacité d'accueil adaptée... Pour que tout se passe au mieux, les gestionnaires de ces équipements (le Sivom pour ce qui concerne la piscine des Mails et d'autres communes de Grenoble Alpes-Mé-

tro) ont mené une réflexion commune pour coordonner la réouverture particulièrement attendue de 14 équipements. Menée sous l'égide de la Métro, cette réflexion a notamment porté sur des enjeux de médiation et de sécurité d'autant plus d'actualité que, cette année, de nombreux habitants risquent d'être privés de départ en vacances et que les piscines de l'agglomération seront autant de havres de fraîcheur disponibles où il est nécessaire de garantir la tranquillité publique. Réservations : 06 48 29 01 72, tous les jours de 9h30 à 13h et de 14h à 19h. ■

À noter : les modalités d'accueil pourraient être progressivement assouplies en fonction des orientations et des recommandations nationales. À suivre sur saint-egreve.fr.

Une toile sous les étoiles

Pas d'été à Saint-Égrève sans séance gratuite de cinéma sous les étoiles. Cette saison, la Ville invite les cinéphiles à se faire une petite toile dans le parc de l'hôtel de ville le 17 juillet vers 21h30 pour découvrir "Mia et le lion blanc" de Gilles de Maistre qui emmène les spectateurs dans une ferme de félins en Afrique du Sud pour une histoire d'amitié exceptionnelle. À partir de 19h30, Culture&Nous propose une première partie musicale blues avec Cincinnati Slim trio. Après cette fiction familiale et militante, le 21 août, c'est la question de la ségrégation dans les années 60 aux États-Unis qui est mise en lumière avec "Green book : sur les routes du Sud" de Peter Farelly. Un long métrage auréolé de trois Oscars et deux Golden Globes. Pour plus de confort, les spectateurs sont invités à prévoir leurs coussins et couvertures. ■

En savoir + : 04 76 56 53 18.



En cas d'intempéries, la projection aura lieu à La Vence Scène

Bibliothèque en mode estival

Depuis le 30 juin, la bibliothèque de la ville a rouvert sur ses trois sites ! Ainsi, les lecteurs peuvent venir à Barnave les mardis et vendredis de 16h à 19h, à Rochepleine le mercredi de 10h à 12h, le vendredi de 16h à 19h et à Fiancéy le mardi de 16h à 19h et le vendredi de 10h à 12h. À noter si Barnave est ouverte tout l'été Fiancéy et Rochepleine sont fermées en août comme chaque année. L'accès direct aux collections se fait toutefois sous conditions. Ainsi, le port du masque et la

désinfection des mains sont obligatoires et seul un nombre limité de visiteurs simultanés peut être accepté dans les locaux. Pour permettre un "turn-over", les lecteurs sont invités à ne pas rester sur place plus de 30 minutes, et la lecture ou le travail sur site ne sont pas encore autorisés. L'accès libre aux ordinateurs publics est quant à lui possible mais il faut apporter son propre casque audio. Distances physiques et gestes barrière sont évidemment toujours de rigueur. ■



Des livres en chiffres

Les lecteurs peuvent emprunter simultanément jusqu'à **30** documents et les garder **8** semaines avant de les rendre via l'une des **3** boîtes de retour (à Barnave, Rochepleine et Fiancéy) accessibles **7** jours sur **7** (sauf du 11 au 14 juillet) et **24** heures sur **24**. Livres, BD, CD et DVD sont ensuite désinfectés et mis **3** jours en quarantaine...

HORAIRES D'ÉTÉ : du 3 au 28 août inclus, l'hôtel de ville ouvre de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h15 du lundi au vendredi. Durant cette période, la permanence des formalités administratives du jeudi soir est suspendue et reprendra dès le jeudi 3 septembre

Canicule, le CCAS veille



web+



Pendant la saison estivale, les risques de canicule s'accroissent chaque année. Des épisodes météo extrêmes, difficiles à supporter notamment par les personnes âgées, fragiles et isolées. Pour elles, le CCAS de la ville a à nouveau déployé son plan canicule. Les Saint-Égrévois qui le souhaitent peuvent se faire inscrire sur un registre qui permettra aux agents de la commune de prendre régulièrement contact

avec eux lors des épisodes les plus chauds de l'été et de les accompagner pendant ces périodes. Une surveillance qui ne dispense pas d'appliquer quelques gestes simples comme boire environ 1,5 litre d'eau par jour, éviter de sortir aux heures les plus chaudes, essayer de passer un maximum de temps dans des lieux frais et maintenir son logement à l'abri de la chaleur... ■

En savoir + : 04 76 56 53 47

LES PRISES : les Prises de la Vence sont encore fermées jusqu'au 31 août. La Ville va prochainement lancer une concertation pour trouver des solutions afin de rouvrir cet espace de fraîcheur au public

Vestiaire solidaire rouvert

Après une pause obligatoire et avant une pause estivale (en août) l'antenne locale du Secours populaire a rouvert son vestiaire de la solidarité à la Maison des solidarités et des familles. Rendez-vous est pris tous les jeudis de 9h30 à 11h30 jusqu'au 30 juillet afin d'acquérir vêtements et chaussures en bon état donnés à l'association et qui sont revendus pour financer des actions du Secours populaire.

Zapping du mois

JUIN

Lundi
22



Masques, un point sur la question

Dernière ligne droite dans l'opération "deux masques pour chaque Saint-Égrévois" menée par la Ville, la permanence de distribution organisée à la maison Borel a permis aux personnes qui étaient passées "entre les mailles du filet", de venir récupérer leur dotation en matériel de sécurité. Pour mémoire, depuis le 13 mai, 15 770 lots de deux masques ont été distribués à chacun des habitants des 7330 foyers identifiés sur la commune. Cousus par des bénévoles, achetés par la Ville ou fournis par la Région, ils ont été distribués par portage ou envois postaux. On estime à plus de 90% la proportion des Saint-Égrévois qui ont été dotés de masques par la commune.

GRAINES D'ARTISTES : du 24 au 28 août, Labo propose aux 4-14 ans un stage consacré au dessin, à la peinture, au modelage et à l'histoire de l'art à la demi journée ou à la semaine. En savoir + : 06 86 32 15 82 ou latelierbleuorange@gmail.com

Festivités de Noël



Les Saint-Égrévois qui ont 70 ans (ou plus) cette année et qui ne se sont pas déjà inscrits auprès du CCAS sont conviés à se faire connaître pour bénéficier des actions mises en place à l'occasion des festivités de Noël. La date limite des inscriptions est fixée au 10 septembre prochain. ■

En savoir + : 04 76 56 53 47.



Stéphane Chavanon entend faciliter la vie des (futurs) propriétaires de spa

Stéphane Chavanon : spas si faciles !

Après 20 ans passés à travailler dans la micro-électronique de maintenance, Stéphane Chavanon a eu envie de changer radicalement de vie. En juillet dernier à l'occasion d'un plan social le Saint-Égrévois en profite pour quitter sa société et se lancer "dans tout autre chose. Je voulais allier la technique qui est une passion et le bien-être. Fréquentant beaucoup les hôtels avec des spas, l'idée de monter un service spécialisé en entretien, réparation et maintenance de jacuzzi et spa s'est rapidement imposée à moi", explique Stéphane Chavanon qui a transféré toutes ses compétences sur cette activité.

Techniquement parlant, ce spécialiste n'a pas eu de souci pour maîtriser parfaitement le fonctionnement et les spécificités des systèmes de bains à remous et autres piscines. "Mais pour lancer mon activité j'ai bénéficié de l'accompagnement d'un spécialiste en création d'entreprise de la CCI", explique encore le chef d'entreprise avant de détailler l'éven-

tail de ses services "installation, entretien, contrat de maintenance, mise en service, vente de jacuzzi"... Le Saint-Égrévois a plusieurs cordes à son arc. "Je travaille avec des fabricants dont je suis le prestataire dans la région et j'ai noué un partenariat avec un spécialiste de la piscine".

Malheureusement, le Stéphane Chavanon a subi de plein fouet la crise sanitaire qui au printemps a frappé la France. Comme pour toute jeune entreprise, les premiers mois sont décisifs, or "pour cette activité la grande saison c'est de mars à octobre" déplore le Saint-Égrévois dont l'activité à peine lancée a dû être fortement ralentie à cause du confinement. Mais "depuis le déconfinement, je n'ai pas touché terre", se réjouit le chef d'entreprise qui depuis se met en quatre pour satisfaire au mieux les attentes de ses clients. ■

En savoir + : 06 28 97 05 63, spas-services.fr, spas-services@outlook.com

Des fleurs par Monceau !

Juste à temps ! Le nouveau magasin "Monceau fleurs", qui s'est installé à la place de Vert Lointain au 37 de l'avenue du Général de Gaulle, a pu ouvrir le 28 mai dernier. "Juste à temps pour la fête des mères qui est la journée à ne pas rater pour les fleuristes", explique Thomas Parriault qui gère les quatre magasins franchisés de la région grenobloise de cette chaîne de fleuristes. Lucie Steulet, responsable de ce magasin tout neuf, note pour sa part que les Saint-Égrévois lui ont réservé un bel accueil. "Les premiers retours sont plutôt bons", se réjouit la

jeune femme dans ses locaux entièrement rénovés. Services aux entreprises, cérémonies heureuses ou malheureuses, compositions florales, fleurissement de tombes... "Nous proposons tout l'éventail des services classiques d'un fleuriste", lance Lucie.

Ouvert de 8h30 à 20h du lundi au samedi et de 8h30 à 13h le dimanche, le magasin devrait à terme pouvoir fonctionner grâce à six employés "des fleuristes expérimentés, de jeunes diplômés et des apprentis", explique Thomas Parriault. ■

Contact : 04 76 75 30 74 ou moncaufleurstegreve@gmail.com



Une partie de l'équipe saint-égrévoise de Monceau fleurs



Mars 2018 : la rédaction de Saint-Égrève le journal avait "tiré le portrait" de Sylvain Habib et de sa passion pour la photo (archive)

Sylvain se lance

Sylvain Habib, photographe passionné qui écume régulièrement les abords des terrains de sports depuis plusieurs années se lance dans une aventure professionnelle nouvelle. En effet, le Saint-Égrévois de 39 ans, porteur d'un handicap invisible lance son activité de photographe. Pour commencer d'un bon pied sa micro entreprise, Sylvain a lancé une cagnotte leetchi afin de récolter des "dons (qui) me permettront de me lancer dans cette entreprise de vie malgré mon handicap, et d'investir dans un matériel performant, récent de professionnel". ■

En savoir + : <https://urlz.fr/d8xT>



13 août : le Critérium à Saint-Égrève

Alors que les coureurs du tour de France ne s'élanceront pour leur grande boucle que le 28 août, les forçats des routes du Dauphiné s'affronteront du 12 au 16 août sur les cinq étapes d'un parcours ralliant Clermont-Ferrand à Megève. Une bonne nouvelle n'arrivant jamais seule, les Saint-Égrévois amateurs de petite reine seront comme des rois le 13 août. En effet, les athlètes doivent tra-

verser la ville à l'occasion de la seconde étape qui rallie Vienne au col de Porte. Avant de se mettre en danseuse pour partir à l'assaut des reliefs de Chartreuse, le peloton doit en effet, passer par Saint-Égrève après 111 km de course effrénée sur un trajet qualifié d'accidenté par l'organisation. Déboulant du Fontanil par la RD 1075, les coureurs obliqueront ensuite sur l'avenue de La Monta avant

de commencer leur ascension vers Quaix en Chartreuse. Bien évidemment, afin de permettre aux vélos de filer à travers la ville en toute sécurité, la circulation sera temporairement interrompue le long du tracé du parcours, et le stationnement interdit avenue du Général de Gaulle. Bien qu'une fois de plus, le Critérium servira aux 23 équipes engagées de tour de chauffe

grandeur nature pour la grande boucle, il aura cette année une saveur toute particulière puisqu'il sera la première grande fête populaire sportive depuis la sortie du confinement ! ■

À noter : la circulation sera interdite sur l'avenue du Général de Gaulle, du Fontanil au Pont de Vence et sur l'avenue de La Monta entre 15h15 et 16h15.

(15h43-16h

le passage du peloton est prévu entre 15h43, si les coureurs roulent à 41 km/h de moyenne et 16h, s'ils ne pédalent "qu'à" 37 km/h.

TRANQUILLITÉ VACANCES : la police municipale et la gendarmerie préviennent des cambriolages en surveillant particulièrement les logements laissés vides pendant les congés qui leur ont été signalés dans le cadre de l'opération "tranquillité vacances".

Contacts : Police municipale, 04 76 56 53 66 ou 06 82 84 65 62. Gendarmerie nationale, 04 76 75 30 93, saint-egreve.fr

Vacances locales

Un été

tous azimuts

Aviron, paddle, natation, motocross, cani-rando, cinéma, pump-track, kayak, balades, accrobranche, tir à l'arc, barbecue, nuit à la belle étoile... le programme d'été au pôle jeunesse est chargé. Les animations à la journée se suivent mais ne se ressemblent pas pour les plus de 12 ans Et, si les équipes du pôle prennent elles aussi un petit "break" estival du 3 au 16 août, les jeunes pourront à nouveau profiter du libre accueil au Patio et des animations dès le 17 août et jusqu'à la fin des vacances ! ■

En savoir + : 04 76 56 59 80 pole-jeunesse@mairie-st-egreve.fr



Ces derniers mois, pas mal de voyages au long court sont tombés à l'eau. Pour beaucoup, les vacances seront donc locales ! Et ce n'est pas plus mal car les alentours immédiats de Saint-Égrève méritent souvent que l'on s'y attarde et que l'on (re)découvre les richesses des massifs environnants. Une bonne paire de chaussures et un minimum d'équipement

donnent accès à pas moins de 865 km de sentiers gérés par Grenoble-Alpes Métropole. Des chemins qui emmènent les promeneurs à travers les paysages de Chartreuse, du Vercors et de Belledonne. Pour s'y retrouver dans tous de ces itinéraires, plusieurs documents sont mis à la disposition du public par la Métro. Autre avan-

En savoir + : www.lametro.fr/73-sentiers.htm

tage de cette formule pour des vacances à domicile : pas besoin de faire de longues heures de route et d'affronter les bouchons estivaux pour se rendre sur son lieu de villégiature car un simple titre TAG permet de se rendre en transports en commun au départ de ces randonnées... ■

Que les spectacles continuent !

Après une fin de saison bouleversée par un épisode pandémique inédit, La Vence Scène lance sa huitième saison culturelle ! 16 dates vont rythmer les soirées saint-égrévoises durant les mois à venir !

Diversité.

On le sait, c'est un peu la marque de fabrique de La Vence Scène qui pour sa septième année de fonctionnement joue une fois de plus la carte de la pluridisciplinarité. En effet, plutôt que de s'enfermer dans un style de spectacles, la salle propose une programmation éclectique ! Une belle manière d'inviter le public saint-égrévois à sortir de sa zone de confort pour découvrir des artistes venus d'horizons différents.

Familles on vous aime !

Une fois de plus, le service culturel de la Ville qui élabore cette programmation a fourni un travail de longue haleine pour concocter une saison aux saveurs variées "avec tout de même une véritable coloration familiale" explique-t-on dans les coulisses de La Vence Scène pour qui l'aspect trans-générationnel de la culture est un véritable "fil rouge" de la programmation saint-égrévoise. D'ailleurs, pour donner le ton de la saison, quoi de mieux qu'un spectacle de cirque pour rassembler petits et grands dès le 15 septembre autour des prouesses acrobatiques de *La Compagnie* et de son "Avis bidon - face A".

Têtes d'affiche et coups de cœur

Cirque, musique, théâtre... à l'image des prouesses de la soirée de lancement, le



"mix" des artistes reçus dans le cadre de la programmation professionnelle a de quoi donner le tournis. Rien que le premier trimestre, les six premiers rendez-vous proposent autant de formes différentes de spectacles : du jazz avec le quintet d'Éric Séva (4 octobre), du théâtre avec "le lit des autres" (le 13 novembre), de la danse urbaine avec le tremplin jeunes talents (21 novembre), de la musique jeune public avec Zut qui fête Noël (4 décembre) ou encore du théâtre musical (le 18) avec "Arlequin serviteur de deux maîtres"...

Et en 2021 ça continue sous le signe de la nouveauté puisque, entre autres choses, Serge Papagalli s'essaye à la chanson (mais ne peut pas s'empêcher de parler non plus, le 13 janvier). Renan Luce (le 20 janvier) vient présenter son nouvel album avec quatre de ses musiciens et La Troup'ment se risque à adapter "La tour de la défense", un texte de Copi (le 2 avril).

Cette programmation résulte d'une alchimie subtile entre "des coups de cœur, des invitations faites à des artistes que nous suivons, des têtes d'affiche et des artistes locaux", explique-t-on au service culturel.

Place aux associations

Et quand La Vence Scène n'accueille pas d'artistes professionnels, ce sont les associations locales qui prennent possession des lieux. Et là encore, la saison promet d'être riche puisque huit dates sont programmées. Si les habitués tels que Saint É Olympia, Rouge Banane, Couleur Jazz Vocal, Évidence, le Sou des écoles ou encore la MJC sont une nouvelle fois au rendez-vous, le début de saison sera aussi l'occasion de découvrir la Cie 1605 qui donne "le convoi", une pièce de théâtre sur la déportation (le 18 septembre) proposée par la FNDIRP de Saint-Égrève dans le cadre des Journées du patrimoine et dont l'entrée est gratuite ! ■

Pratique : retrouvez le programme complet de La Vence Scène sur le site lavencescene.saint-egreve.fr (où il est possible d'acheter ses places en ligne), sur saint-egreve.fr ou directement dans la plaquette culturelle disponible un peu partout !

13 C'est le nombre de spectacles, sur les 16 programmés, qui affichaient complet lors de la saison 2019-2020 de La Vence Scène. À bon entendre...

ET AUSSI : spectacles et cinéma à destination des scolaires, séances animées, avant-premières, ciné débats, ciné ma différence... tout au long de la saison le calendrier de La Vence Scène est rythmé par un nombre impressionnant de rendez-vous

5 La crise du coronavirus a empêché la diffusion de cinq spectacles qui ont été reprogrammés dans la saison 2020-2021

Abonnez-vous !

Rien de plus rageant que se retrouver face à un spectacle affichant "guichet fermé". Pour être sûr de pouvoir assister au concert ou à la pièce de ses rêves à La Vence Scène mieux vaut donc réserver ses places à l'avance. La quinzaine de l'abonnement étant passée, il faut attendre le 19 août, date à laquelle il sera à nouveau possible d'accéder à la billetterie de La Vence Scène. Et l'abonnement, c'est pratique et ça permet de faire des économies !



dossier

Démocratie locale

Une nouvelle ère

Les dimanches 15 mars et 28 juin, les Saint-Égrévois ont voté pour désigner les 33 élus qui siégeront pendant les six prochaines années au conseil municipal. Après un long entre-deux tours, marqué par la crise du coronavirus, c'est la liste menée par Laurent Amadiéu qui est sortie largement en tête des scrutins. Le point sur la nouvelle donne qui emmène Saint-Égrève vers demain.

sommaire du dossier

- page 9
Tout sur le nouveau conseil municipal
- page 10-11
Trombinoscope



Tout sur le nouveau conseil municipal

C'est par un score de 59,32% contre 40,68% que la liste emmenée par Laurent Amadiou s'est imposée lors du second tour des élections municipales. Ce score permet à "Ensemble pour demain" d'emporter 27 des 33 sièges au conseil municipal de la ville grâce à une avance de 18,64 % sur la liste de "Proximité Saint-Égrève" de Benjamin Coiffard. Le 28 juin, en emportant 13 des 14 bureaux de vote de la commune, Laurent Amadiou et son équipe, qui totalisent 828 voix d'avance par rapport à la liste concurrente, ont confirmé leur position à l'issue du premier tour du 15 mars.

Les conseils s'enchaînent

Au lendemain de cette victoire, le processus démocratique a rapidement suivi son cours et le premier conseil municipal s'est déroulé dès le vendredi 3 juillet. À cette occasion, le nouveau conseil municipal, tout

juste installé par la doyenne, Françoise Charavin, a élu Laurent Amadiou maire de Saint-Égrève par 27 voix contre six et désigné ses 9 adjoints. De nombreux Saint-Égrévois se sont déplacés pour assister à cette séance qui, exceptionnellement, s'est déroulée à l'Espace Robert Fiat pour permettre de maintenir les distances physiques toujours de rigueur.

Ce premier rendez-vous public marque le début d'une série de plusieurs conseils municipaux estivaux qui ont notamment pour objet d'élire lesquels de ses membres siégeront aux différentes instances extérieures (commissions, syndicats, conseils d'administration...) le 10 juillet. Le 22 juillet, un autre conseil est programmé avec à l'ordre du jour des débats relatifs au compte administratif et des délibérations sur les affaires courantes laissées en suspens depuis le début du confinement. ■

LE POINT MÉTROPOLITAIN

Parallèlement aux conseillers municipaux, les électeurs ont aussi désigné leurs trois conseillers communautaires qui les représenteront au sein de Grenoble-Alpes-Métropole. Ainsi, pour le groupe majoritaire, ce sont Laurent Amadiou et Françoise Charavin qui siégeront à la Métro, tandis que Benjamin Coiffard y représentera l'opposition municipale. Tout juste installés dans leurs nouvelles fonctions, les élus de Saint-Égrève ont été conviés à assister au premier des conseils métropolitains de la mandature. Organisée le 17 juillet à Grenoble, cette séance est l'occasion pour les élus de procéder à l'élection du nouveau président de la structure intercommunale qui rassemble 49 communes.

LE SCRUTIN EN DÉTAIL : les résultats du vote du 28 juin à Saint-Égrève sont disponibles en détail bureau par bureau sur le site de la ville saint-egreve.fr

Groupe de la majorité, Ensemble pour demain

LES ADJOINTS



Laurent Amadiou
Maire
conseiller métropolitain



Françoise Charavin
Santé
conseillère métropolitaine



Philippe Delcambre
Transition



Sylvie Guinand
Démocratie et proximité



Gael Souchet
Education, enfance,
jeunesse

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Groupe de la majorité



Nicolas Kurtzrock
Délégation renforcée
Prévention, sécurité



Melissa Graf
Délégation renforcée
Jeunesse



Fabien Drevetton
Délégation renforcée
Communication,
numérique et formation



Pascal Metton
Délégation renforcée
Finances



Eric Ayrault



Brigitte Mention



Guillaume Forest



Marjolaine Fidon

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Proximité Saint-Égrève

Groupe d'opposition



Benjamin Coiffard
conseiller métropolitain



Adeline Perroud



Pascal de Filippis



Fédérique Mancini



Priscille Moulin
Solidarités
et personnes âgées



Michel Crozet
Sport



Dominique Para
Aménagement urbain



Pierre Roy
Culture et animation
de la ville



Marina Rousseau
Ressources humaines
et services généraux



Aïcha M'Lizi



Bruno Commère



Anaïs Rivoire



Eric Bruyant



**Eléonore Kazazian-
Balestas**



Jean Gaëtan Cognard



Valérie Rastelli



Jacques Monteillier



Claire Sournia



Antoine Frisari



Maroussia Perez

À VENIR

Saint-Égrève le journal reviendra sur les grandes orientations et les différentes délégations de chaque élu dans son prochain numéro.

Les associations font leur grande rentrée !



Il est nombreux les bénévoles à piaffer d'impatience à l'idée de reprendre leurs activités. Il faut dire que depuis mars, date de l'interruption de la plupart des activités associatives pour cause de pandémie, le temps commence à se faire long. Alors il y a fort à parier que pour la journée "Associations en fête" programmée cette année le samedi 5 septembre, ils vont être nombreux à répondre présents pour lancer leur nouvelle saison !

Rendez-vous incontournable de la rentrée, ce grand rassemblement dans le parc de la mairie, permet de découvrir la richesse

et la diversité des structures associatives locales. Généralement une petite centaine de stands accueille les Saint-Égrévois pour leur permettre de découvrir la palette des initiatives locales et de s'inscrire à celles de son choix à l'occasion d'une après-midi festive. En plus de ces stands, plusieurs associations à vocation artistique ou sportive se mobilisent pour assurer le show. En effet, un programme de démonstration est prévu tout au long de l'après-midi. ■

À noter : la fête devrait se prolonger jusqu'à la nuit tombée et se conclure avec un feu d'artifice.

Report du feu d'artifice

L'option de maintenir le feu d'artifice pour célébrer la fête nationale le 13 juillet n'a pas été retenue. En effet, le maintien de la distanciation physique nécessaire dans le public lors de l'événement ne pouvant être garanti à 100%, la Ville a préféré repousser l'événement à la rentrée. Ainsi, c'est le 5 septembre, dans la continuité d'Associations en fête, qu'un spectacle pyrotechnique devrait illuminer les cieux nocturnes saint-égrévois. ■



DEMANDES DE SUBVENTION : pour les associations, les dossiers de demande de subvention doivent être retirés auprès des services municipaux ou téléchargés sur saint-egreve.fr et être transmis (dûment complétés) à la Ville au plus tard avant le 1^{er} octobre

NOUVEAUX ARRIVANTS : la cérémonie d'accueil des nouveaux Saint-Égrévois par leurs élus du conseil municipal est programmée samedi 5 septembre à l'hôtel de ville. En savoir + : 04 76 56 53 13

Inscriptions à L'Unisson

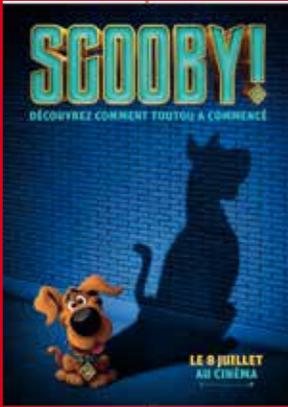


web+

Cette année, la procédure d'inscription à L'Unisson a évolué. Si pour les anciens élèves qui poursuivent leur cursus le processus suit son cours, pour les (futurs) nouveaux musiciens, de nouvelles permanences sur rendez-vous (au 04 76 75 48 63) sont proposées les 1^{er} et 2 septembre de 16h à 18h30. Nouveauté de l'année, en cas de demandes supérieures au nombre de places, il sera procédé à un tirage au sort.

En savoir + : saint-egreve.fr

LIBERATION DE SAINT-EGREVE : jeudi 22 août se déroule la cérémonie commémorative de la libération de la ville au monument aux morts et au carré militaire de La Monta à 11h



► **Tout simplement noir**

Le 10 juillet à 20h ; le 11 juill. à 15h30 et 20h30 ; le 12 juill. à 15h et 17h30 ; le 13 juill. à 17h30 et 20h ; le 14 juill. à 15h et 17h30 ; le 15 juill. à 17h30 ; le 18 juill. à 15h30 et 20h ; le 21 juill. à 20h30.

► **Sonic, le film**

Le 10 juillet à 17h30 ; le 11 juill. à 18h ; le 12 juill. à 15h30.

► **La bonne épouse**

Le 10 juillet à 20h30 ; le 11 juill. à 17h30.

► **Be natural, l'histoire cachée d'Alice Guy-Blaché (VOSTF)** Le 10 juillet à 18h ; le 13 juill. à 20h30.

► **Jumbo**

Le 11 juillet à 20h ; le 12 juill. à 18h ; le 14 juill. à 20h30.

► **L'odyssée de Choum**

(tarif unique 4€)
Le 11 juillet à 16h ; le 13 juill. à 16h ; le 14 juill. à 16h.

► **Trois étés (VOSTF)**

Le 12 juillet à 20h ; le 13 juill. à 18h ; le 14 juill. à 18h.

► **La Communion**

(interdit -12 ans - VOSTF) Le 12 juillet à 20h ; le 14 juill. à 20h.

► **En avant**

Le 13 juillet à 15h30.

► **La forêt de mon père**

Le 15 juillet à 20h ; le 16 juill. à 18h15 ; le 19 juill. à 18h ; le 20 juill. à 20h ; le 21 juill. à 17h30.

► **Lucky Strike**

(interdit -12 ans - VOSTF)
Le 15 juillet à 20h30 ; le 16 juill. à 20h30 ; le 17 juill. 17h ; le 18 juill. à 17h30 ; le 19 juill. à 20h30 ; le 21 juill. à 20h.

► **Scooby !**

Le 15 juillet à 15h et 18h ; le 16 juill. à 17h30 ; le 17 juill. à 14h30 ; le 18 juill. à 15h ; le 19 juill. à 15h et 17h30 ; le 20 juill. à 15h15 et 17h30 ; le 21 juill. à 15h.

► **La fameuse invasion des ours en Sicile**

Le 15 juillet à 15h30 ; le 17 juill. à 15h ; le 19 juill. à 15h30 ; le 20 juill. à 18h.

► **Ma petite planète verte**
(tarif unique 4€)

Le 16 juillet à 17h ; le 20 juill. à 16h ; le 21 juill. à 16h.

► **Visions chamaniques : territoires oubliés**

Le 16 juillet à 20h ; le 19 juill. à 20h.

► **Les parfums**

Le 20 juillet à 20h30 ; le 21 juill. à 18h.

► **L'esprit de famille**

(tarif unique 4€)
Le 17 juillet à 16h30 ; le 18 juill. à 20h30.

► **Mon ninja et moi**

Le 22 juillet à 15h ; le 23 juill. à 15h ; le 24 juill. à 15h ; le 25 juill. à 17h30 ; le 26 juill. à 15h30 ; le 27 juill. à 15h30 ; le 28 juill. à 15h30.

► **Divorce club**

Le 22 juillet à 17h30 et 20h ; le 23 juill. à 17h30 ; le 24 juill. à 17h30 et 20h ; le 25 juill. à 15h et 20h ; le 26 juill. à 15h et 17h30 ; le 27 juill. à 15h et 18h ; le 28 juill. à 18h et 20h30.

► **Été 85**

Le 22 juillet à 18h ; le 23 juill. à 18h ; le 24 juill. à 20h30 ; le 25 juill. à 18h ; le 26 juill. à 18h ; le 27 juill. à 17h30 et 20h30 ; le 28 juill. à 20h.

► **L'aventure des Marguerite**

Le 22 juillet à 15h30 et 20h30 ; le 23 juill. à 15h30 et 20h ; le 24 juill. à 15h30 ; le 25 juill. à 15h30 ; le 27 juill. à 20h ; le 28 juill. à 15h.

► **La voix du succès**
(VOSTF)

Le 23 juillet à 20h30 ; le 24 juill. à 18h ; le 25 juill. à 20h30 ; le 28 juill. à 17h30.

Groupe

Ensemble pour demain

La liste Ensemble pour demain conduite par Laurent Amadiou a confirmé, le 28 juin, l'avance qui avait été la sienne au premier tour de l'élection municipale, le 15 mars dernier. Notre score de 59,32% permet à 27 de nos candidats de siéger au conseil municipal de notre commune. Ce succès d'Ensemble pour demain est la conclusion logique de l'investissement enthousiaste de notre collectif pendant plus d'un an et demi. Les débats publics que nous avons organisés, nos rencontres et échanges avec les habitants, le monde associatif, les clubs sportifs, nous ont permis d'élaborer un programme ambitieux qui a rencontré l'adhésion de la majorité des votants. Nous avons poursuivi ce travail et cet investissement constant durant les 3 mois de l'entre-deux tours, en visioconférences puis lors de web meetings et avons gardé le contact avec un grand nombre de Saint-Égrévoises et Saint-Égrévois.

Merci à ceux d'entre vous qui nous ont accordé leur confiance. À vous tous, nos concitoyens, nous garantissons notre investissement total pour conduire la transition écologique, sociale et démocratique à Saint-Égrève pour notre qualité de vie !

Certes, l'abstention a été importante et nous ne pouvons que le regretter. Il nous appartient de remobiliser celles et ceux qui ne se sont pas exprimés. Nous remercions tous les habitants qui se sont déplacés pour voter malgré le contexte si particulier afin qu'à la crise sanitaire, sociale et économique ne se rajoute pas une crise démocratique.

Une nette majorité d'entre vous a donc souhaité un renouveau pour les instances politiques locales et nous a désignés pour conduire pendant six ans l'action municipale. Dans le même temps, vous avez fléchi deux de nos colistiers, Laurent Amadiou et Françoise Charavin pour siéger à la Métropole.

Ainsi que nous nous y sommes engagés nous serons proches des Saint-Égrévois, à l'écoute de leurs besoins et nous porterons les enjeux pour notre ville à l'échelle métropolitaine dans le respect des valeurs qui nous animent: la solidarité, l'écologie et l'intégrité.

Les élus d'Ensemble pour demain

Groupe

Proximité Saint-Égrève

Les élections municipales ont placé Laurent Amadiou et son équipe à la tête de la Ville. Nous leur adressons toutes nos félicitations. D'autant plus que nous connaissons l'investissement nécessaire pour mener campagne : quelles que soient nos divergences politiques, c'est un combat qui mérite le respect.

Cette campagne a été longue, éprouvante et pleine de rebondissements. Elle a également été riche de rencontres, de partage et d'apprentissages. Au nom de l'ensemble de notre équipe, nous tenons à remercier les Saint-Égrévoises et Saint-Égrévois avec qui nous avons échangé, quelques instants ou bien plus longtemps, représentant d'associations, de clubs, de quartiers ou simplement d'eux-mêmes. Merci.

Nos remerciements vont également aux Saint-Égrévoises et Saint-Égrévois qui se sont exprimés dimanche, avec une attention spéciale aux 1807 personnes ayant soutenu notre liste. Il est maintenant nécessaire de comprendre le choix de 60% des électeurs à ne pas s'exprimer, et d'y apporter une réponse.

Notre groupe quitte la majorité et nous serons 6 élus d'opposition, présents, attentifs et actifs. Présents car nous sommes conscients de nos responsabilités. Attentifs car nous analyserons les conséquences de chacune des décisions politiques de la nouvelle majorité. Actifs car lorsque nous serons en désaccord, nous trouverons les moyens de nous faire comprendre. Vous pouvez compter sur notre détermination.

Durant les mandats précédents, nous avons mesuré la qualité des agents qui travaillent pour la Ville de Saint-Égrève. La récente crise du COVID-19 a mis en lumière l'entraide, le dévouement et l'efficacité des agents de la collectivité. Au nom des élus ayant eu la chance de travailler avec eux, nous leur adressons de très chaleureux remerciements et autant de félicitations. Sans ces équipes, la Ville ne fonctionnerait pas aussi bien. Merci.

Nous vous souhaitons à tous un excellent été 2020, qu'il soit pour vous et pour vos proches la respiration attendue.

Adeline Perroud, Pascal de Filippis, Frédérique Mancini, Antoine Frisari, Maroussia Perez et Benjamin Coiffard

ACCUEIL MAIRIE

36, av du Général de Gaulle **04 76 56 53 00**
Du lundi au vendredi : 8h30-12h15 et 13h30-17h15. Le jeudi
permanence jusqu'à 19h30 sauf du 3 au 28/08 (uniquement
sur rendez-vous).

CCAS : **04 76 56 53 47**
Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15
et de 13h30 à 17h15. Point information autonomie pers.
âgées et handicapées, action sociale, permanence logement
social sur rendez-vous.

Archives municipales : **04 76 56 53 04**

Permanence des élus :
Cabinet du maire : sur RDV **04 76 56 53 41**
Conseillers départementaux :
Christine Crifo, Pierre Ribeaud **04 76 00 38 46**
Catherine Kamowski, députée **04 76 94 28 25**
Sur RDV au 1 rue Conrad Killian, 38950 St-Martin-le-Vinoux
circo3805@gmail.com

PERMANENCES (sur rendez-vous)

Conseil info énergie de l'ALEC : **04 76 14 00 10**
Architecte conseil : **04 76 56 53 17**
Permanence juridique : **04 76 56 53 00**
Permanence le 15/07. Reprise en septembre.
Conciliateurs **04 76 56 53 00**
Pas de permanence en juillet août
CARSAT assistante de service social : **04 76 46 11 44**
ou 3646
Point Ecoute : **04 76 56 05 40**
Ecoute psychologique. Pas de permanence en août.
Sécurité Sociale : **ameli.fr** ou **3646**

PERMANENCES

Aide aux victimes : **04 76 75 30 93**
À la Gendarmerie de Saint-Egrève
Centre de planification et d'éducation familiale :
2 rue du 19 mars 1962 **04 76 75 33 04**
Sur RDV mardi 13h30-19h, jeudi et vendredi 13h30-17h30.
Consultations médicales uniquement sur rdv. Fermé du 13 au
17/07 inclus et du 31/07 au 15/08 inclus.
Point Précarité Santé : **04 76 89 31 42**

SÉCURITÉ-URGENCES

Police Municipale : **06 82 84 65 62**
Gendarmerie : **17** ou **04 76 75 30 93**
Pompiers : **18** ou **112**
Secours en montagne, Isère : **112**
Urgence dépannage gaz naturel : **08 00 47 33 33**
Urgence dépannage électricité : **09 72 67 50 38**

SANTÉ

SOS Médecins : **04 38 70 17 01**
Urgences dentaires : **04 76 00 06 66**

SERVICES PUBLICS

MEE-MIFE ISERE **04 76 13 18 05**
4 av Général de Gaulle, www.mee-mife.fr
La Poste : 63, av. du Général de Gaulle **3631**
Lundi, mardi, mercredi et vendredi 9h-12h et 13h30-17h30,
jeudi 9h-12h et 14h-17h30, samedi 9h-12h.
SNCF Saint-Egrève : 1, rue des Bonnais **3635**
Pas de permanence sur place, borne auto à disposition.
Trésorerie Principale : **04 76 75 32 79**

Grenoble Alpes Métropole :

04 76 59 59 59
Voirie/Déchets : n° vert **0 800 500 027**
Déchèterie : 45 rue du Pont Noir n°vert **0 800 500 027**
Du lundi au vendredi 9h30-12h et 13h-18h30,
le samedi 8h30-18h30. Fermée dimanches et jours fériés.
• Problèmes techniques **04 76 86 20 70**
eau potable, abonnement, résiliation, facturation
ou www.eauxdegrenoblealpes.fr
Eaux de Grenoble Alpes
5 place Vaucanson 38000 Grenoble
• Dépannage et urgence : n° vert **0 800 500 048**
Soir et week-end **04 76 98 24 27**

PHARMACIES DE GARDE

Urgences : **0 825 74 20 30**
Le samedi après-midi, le dimanche matin de 10h à 12h30, les jours
fériés de 10h à 12h30, le lundi matin, de 9h à 12h.
Du 11 au 17/07 : pharmacie des Charmettes **04 76 75 26 73**
Centre Commercial "Les Charmettes"
Du 18 au 24/07 : pharmacie de la Monta **04 76 75 60 69**
Place Pompée
Du 25 au 31/07 : pharmacie du Fontanil, **04 76 75 51 48**
1 allée Charles Baudelaire, Le Fontanil
Du 01 au 07/08 : pharmacie de Prédieu **04 76 75 31 67**
48 D route de Grenoble
Du 08 au 14/08 : pharmacie de Barnave **04 76 75 43 42**
domaine Barnave, 42 rue Saint-Robert
Du 15 au 21/08 : pharmacie de la Pinéa **04 76 75 43 33**
Centre Commercial "La Pinéa"
Du 22 au 28/08 : pharmacie Nouvelle **04 76 75 49 33**
121C avenue Général Leclerc, Saint-Martin le Vinoux
Du 29/08 au 04/09 : pharmacie des Charmettes **04 76 75 26 73**
Centre Commercial "Les Charmettes",
Du 05 au 11/09 : pharmacie Casadella **04 76 75 24 84**
61 bis avenue du Général de Gaulle

LE RAJASTHANI-RESTAURANT INDIEN

Plats à emporter - Viande Halal
Ouvert midi et soir du lundi au samedi
Tél. 09 54 06 67 34 • 06 15 34 37 35
40 avenue Général de Gaulle - 38120 Saint-Egrève
Tram E - Arrêt : La Pinea - St Robert

ECRAM
Le savoir-faire artisanal

Qualibat
RGE

Vitrage isolant Rénovation
Menuiserie PVC, ALU et BOIS
Fermeture de balcons - Volets roulants
Dépannage rapide à domicile

DEVIS GRATUIT

Tél. 04 76 75 46 88
29, rue des Glairaux - 38120 St Egrève - Fax 04 76 75 67 08

Gremeret
Jardins & Paysages
Rémi GREMERET
Artisan Jardinier Paysagiste

Taille
Tonte
Débroussaillage
Désherbage
Plantations
Elagage
Abattage
Aménagement paysager ...

Tél. 06 73 49 58 26
remi.gremeret@hotmail.fr

Aslan

Travaux de maçonnerie :
piscine, carrelage, faïence,
mur, enduit, dalle, pavé...

Siret : 483837480RM38

06.98.77.28.86 Saint Egrève

V. BAPST

Opticiens conseil

Votre opticien Krys
à St Egrève

- 6 opticiens diplômés à votre service
- Basse vision
- Contrôle de votre vue
- Lentilles de contact

2^e Paire • Tiers payant
Parking Gratuit

☎ 04 76 75 61 18

Besoin de lunettes ?
Ayez le bon œil !

SOLDES*
-50% sur les
LUNETTES et les
SOLAIRES

optiqueduneron@krys.com
Centre Cial Les Charmettes



*voir conditions en magasin
Vous allez vous en rendre compte

CARROSSERIE de la PRIOLA



Tous travaux
de carrosserie

Grands, moyens
et petits travaux - Marbre

Assurances diverses

Tél. 04 76 75 10 70

1, rue de la Biolle - 38120 St-Egrève

Service d'aide et de soins à domicile du canton de Saint-Egrève



Accompagner à Domicile
pour préserver l'autonomie

Aide
à domicile

Soins infirmiers
à domicile

Service
prévention

Equipe
Spécialisée Alzheimer

Télé
Assistance

Depuis 1955 partenaire des CCAS, du Département et de l'Agence Régionale de Santé

Info services : ADPA à Saint-Egrève - 2, rue Adolpe Muguet - 04 76 40 05 58

Nous recrutons ! envoyez CV à recrutement@adpa38.fr ou www.adpa38.fr



BAROISconcept



BAROISconcept

3, rue du Lac
Avenue de l'Île Brune
38120 St Egrève
04 76 47 11 56

Agencement
Cuisine
Décoration
Mobilier
Arts de la table
Électroménager
Possibilité de sur-mesure



atelier Alain Barois
Fabricant depuis 1981

Z.A. La Priola - St Egrève
04 76 75 77 37
06 80 84 23 53